



Frank Thélot

Commissaire Priseur Judiciaire

Hôtel des ventes 17 boulevard du Chail - 85200 Fontenay-le-Comte

Tél. : 02 51 69 04 10 – Fax : 02.51.69.84.44

contact@thelot.fr - www.thelot.fr

379 862 659 FR 00024

INVENTAIRE SUITE LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE SARL LECHEVALLIER

L'an deux mille vingt-quatre,
le 24 mercredi avril,

à la requête judiciaire du *Tribunal de Commerce de La Roche sur Yon*, par décision de M. le Juge PIAN ALAIN en vertu d'une ordonnance du et de Maître PELLETIER Nicolas, mandataire judiciaire de la Liquidation Judiciaire Simplifiée de Sarl LECHEVALLIER, domiciliée 15 IMPASSE DE L HERMITAGE 85540 SAINT-AVAUGOURD-DES-LANDES,

Il va être par nous Maître Frank Thélot, Commissaire-Priseur Judiciaire à la résidence de Fontenay-le-Comte, procédé à l'inventaire et à la prise des éléments d'actifs sis 17 boulevard du chail 85200 Fontenay le comte

Le responsable de l'entreprise dûment appelé, Monsieur LECHEVALLIER NICOLAS est, au jour de l'inventaire, présent – absent - représenté

Les opérations d'inventaire ont été commencées par la prise de rendez-vous et la demande des documents suivants.

Au jour de l'inventaire Monsieur LECHEVALLIER NICOLAS ne nous a pas fournis les documents suivants demandés ;

Documents non fournis : (Article 80 du décret du 28 décembre 2005 D2005-1677):

- Copie des cartes grises des véhicules
- Tableaux des immobilisations
- Copie des contrats de crédit baux ou de location, somme restant due, montant des loyers
- Liste des stocks en pleine propriété avec quantité, descriptif, prix d'achat HT et par fournisseur
- Liste complète des stocks en réserve de propriété avec les noms, adresses, coordonnées téléphoniques, quantité, descriptif et prix d'achat HT des fournisseurs
- Liste des biens détenus en dépôt, location, crédit-bail avec nom, adresse, coordonnées téléphoniques et numéro de dossier
- Liste des biens gagés, nantis ou placés sous sujétions douanières
- Liste des biens sous réserve de propriété et plus généralement susceptibles d'être revendiqués par des tiers avec leur nom, adresse, coordonnées téléphoniques et numéro de dossier (Ex : véhicule, télésurveillance, distributeur, terminal à cartes bancaires ...)
- Certificat de conformité des machines-outils attestant que le produit est conforme aux règles techniques qui lui sont applicables
- Identité et adresse du propriétaire des locaux

Il va être procédé par le commissaire-priseur judiciaire soussigné, à l'inventaire fidèle et description exacte de tous les actifs corporels incorporels dépendant activement de la Liquidation Judiciaire Simplifiée Sarl LECHEVALLIER dont s'agit, le tout trouvé dans les lieux où il est actuellement procédé et dans les endroits éventuels qui seront ultérieurement indiqués.

Sur la présentation et déclaration qui y seront faites par Monsieur LECHEVALLIER NICOLAS, lequel averti du serment qu'il aura à prêter en fin du présent inventaire, a promis de déclarer et faire comprendre tout ce qui, à sa connaissance, peut dépendre activement de la procédure dont il s'agit.

La prise des objets susceptibles d'estimation sera faite concomitamment par le commissaire-priseur judiciaire soussigné, lequel a promis de faire cette prise à sa juste valeur.

VEHICULE

Inventaire réalisé à l'Etude en l'absence du gérant sur présentation de 4 photographies du véhicule et indication du kilométrage :

1.	Véhicule BMW (série 2) 225 XE immatriculé ES-096-RA, carte grise au nom de la SARL Lechevallier du 12.12.2017, F2AT2C716A1500CDI, vp, break, 5cv, indiquant 119260 km au compteur. Estimation donnée pour un véhicule roulant et satisfaisant les normes de contrôle en vigueur pour circuler
----	--



Frank Thélot

Commissaire Priseur Judiciaire



Hôtel des ventes 17 boulevard du Chail - 85200 Fontenay-le-Comte

Tél. : 02 51 69 04 10 – Fax : 02.51.69.84.44

contact@thelot.fr - www.thelot.fr

379 862 659 FR 00024

Sarl LECHEVALLIER

RECAPITULATIF

Ce fait, ne se trouvant plus rien à comprendre au présent inventaire, il est demeuré clos et arrêté à la réquisition des parties, après avoir été affirmé sincère et véritable.

Tout le contenu après inventaire est demeuré en la garde et possession de Monsieur LECHEVALLIER NICOLAS qui le reconnaît à charge pour lui d'en faire la représentation, quand et à qui il appartiendra, et qui nous déclare par le présent serment avoir déclaré l'ensemble des actifs mobiliers de la présente procédure.

Et sous toutes nouvelles réserves, ne trouvant plus rien à comprendre dans ledit inventaire nous l'avons déclaré clos et terminé pour servir à qui de droit.

Maître Frank Thélot.